

## CALENDRIER DES OPERATIONS DE LA PHASE INTRA-ACADEMIQUE

Type de mouvement	Dates	Nature des opérations
<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Mouvement sur postes spécifiques :</b></li> </ul> <p>Les candidats à des postes spécifiques peuvent simultanément formuler une demande pour le mouvement intra-académique</p>	<p><b>Du 20 mars (14h) au 2 avril 2014 (12h)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><b>Dès le 20/03/14</b></li> <li><b>Au plus tard le 02/04/14</b></li> </ul>	<p>Saisie des demandes sur <a href="http://www.education.gouv.fr/lprof-siam">www.education.gouv.fr/lprof-siam</a></p> <p>Date d'envoi, par les candidats, de leur dossier de candidature (pièces justificatives comprises) à la DPE du Rectorat.</p>
	<p><b>Zones A, B et C : 8 avril 2014</b></p>	<p>Date limite d'envoi, par les candidats, des formulaires de confirmation de demande de mutation, visés par le chef d'établissement, à la DPE du Rectorat.</p>
	<p><b>14 mai 2014</b></p>	<p>GT mouvement sur postes spécifiques</p>
	<p><b>Du 20 mars (14h) au 2 avril 2014 (12h)</b></p>	<p>Saisie des demandes sur <a href="http://www.education.gouv.fr/lprof-siam">www.education.gouv.fr/lprof-siam</a></p>
<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Mouvement intra-académique des personnels des corps nationaux d'enseignement, d'éducation et d'orientation du second degré.</b></li> </ul> <p>Les candidats au mouvement intra-académique peuvent formuler simultanément des demandes portant sur des postes spécifiques.</p>	<p><b>Zones A, B et C : 8 avril 2014</b></p>	<p>Date limite d'envoi, par les candidats, des formulaires de confirmation de demande de mutation, visés par le chef d'établissement, à la DPE du rectorat</p>
	<p><b>2 avril 2014</b></p>	<p>Date limite d'envoi par les candidats, des dossiers de RQTH au SMIS</p>
	<p><b>Du 22 avril au 6 mai 2014</b></p>	<p>Affichage sur lprof des barèmes retenus Période de contestation. A l'appui des contestations, des pièces justificatives complémentaires peuvent être transmises jusqu'à la veille des GT.</p>
	<p><b>6 mai 2014</b></p>	<p>Tenue des GT RQTH</p>
	<p><b>7, 9, 12 et 13 mai 2014</b></p>	<p>Tenue des groupes de travail académiques, émanation des instances paritaires académiques, chargés d'émettre un avis sur le calcul et la vérification des vœux et barèmes.</p>
	<p><b>14 mai 2014</b></p>	<p>Affichage sur lprof des barèmes définitifs</p>
	<p><b>6 juin 2014</b></p>	<p>Tenue de la CAPA chargée d'émettre un avis sur les affectations des PLP</p>
	<p><b>Du 11 au 13 juin 2014</b></p>	<p>Tenue des FPMA et CAPA de tous les autres corps chargées d'émettre un avis sur les affectations</p>
	<p><b>Au fur et à mesure de la tenue des instances paritaires académiques</b></p>	<p>Affichage des résultats du mouvement</p>
	<p><b>Du 17 au 23 juin 2014</b></p>	<p>Période de contestation en fonction de la tenue des FPMA</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Affectations provisoires des TZR</b></li> </ul>	<p><b>Du 20 mars au 2 avril 2014</b></p>	<p>Saisie des préférences des <b>TZR ne souhaitant pas changer de zone de remplacement</b></p> <p><b>Attention :</b> Toute participation portant sur un vœu autre qu'une préférence sera étudiée comme une demande <b>d'affectation à titre définitif sur poste fixe.</b></p>
	<p><b>Du 8 au 11 juillet 2014</b></p>	<p>Affectations provisoires des PLP et affichage sur lprof Affectations provisoires et affichage sur lprof</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Mouvement intra-académique des PEGC (formulaire – annexe 11-1)</b></li> </ul>	<p><b>2 avril 2014</b></p>	<p>Retour des dossiers à la DPE du Rectorat</p>
	<p><b>5 mai 2014</b></p>	<p>Tenue de la CAPA chargée d'émettre un avis sur les affectations</p>